

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez appris tout comme nous, le département de Maine et Loire comme beaucoup d'autres départements vient d'être classé en zone rouge. La circulation du virus de la Covid-19 y est particulièrement active et en hausse.

Il est même possible que le département bascule en zone d'alerte rouge renforcée, ce qui entrainerait des restrictions supplémentaires.

Aux résidences Bocage d'Anjou, nous n'avons pas de cas déclaré chez les résidents. Il y a eu un cas parmi le personnel récemment à la suite duquel un dépistage partiel parmi les collègues contacts de l'agent concerné a été fait. Tous les retours de test se sont avérés négatifs. Preuve que le masque quand il est porté correctement préserve bien de la transmission du virus...

S'il survenait une contamination parmi les résidents, une analyse de la situation serait faite par la cellule Covid interne à l'établissement (composée notamment des médecins coordonnateurs, IDE, cadres de santé) en lien avec le réseau hygiène départemental, et l'Agence régionale de Santé pour décider de la conduite à tenir.

Concernant les sorties en famille, elles sont toujours autorisées mais dans la mesure du possible le partage du repas ou d'une collation est déconseillé.

Dans l'établissement, nous insistons sur le port du masque pour les activités de proximité quand il est supporté par le résident et nous allons réduire les activités qui implique de la manipulation d'objets communs. Nous continuons également à désinfecter et aérer le plus fréquemment possible les locaux.

Une réunion d'information sur la Covid-19 et d'autres sujets, à l'intention des résidents, est programmée sur chaque site à partir de la semaine prochaine. Nous n'avons pas convié les familles pour une question de place et de distanciation à respecter mais je vous tiendrai informé des échanges qui auront eu lieu. Si vous avez des questions à me faire remonter, n'hésitez pas et envoyez-les-moi par retour de mail

Merci à chacun de poursuivre les efforts pour le port du masque, la désinfection des mains et la signature du registre. Nous devons faire barrage au virus pour protéger les résidents

Bien à vous

Julie BOURSIER, Directrice

Comment porter son masque ?

Ce qu'il faut faire :

Le masque doit couvrir le nez, la bouche et le menton.



Se laver les mains avant de mettre le masque et après l'avoir retiré

+ d'infos en cliquant ici

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne pas le porter :



desserré



au-dessus du menton



sous le menton



sous le nez